

# SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES

2020-2030

L'essentiel



**Le Schéma Directeur des Energies (SDE)** permet de planifier la production, la distribution et la consommation des énergies sur le territoire de **Montpellier Méditerranée Métropole**. C'est une déclinaison opérationnelle du **Plan Climat Air Energie Territorial solidaire 2021-2026 (PCAETS)** qui fixe des objectifs à horizon 2050. Le scénario du SDE à **horizon 2030** a été co-construit avec les acteurs du territoire. Des leviers d'actions ont été identifiés pour parvenir aux objectifs.

## LA TRAJECTOIRE À 2030

2019



2030



### DIMINUER NOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

8680 GWh

- 27% ↘

48% dus aux transports et  
48 % dus aux bâtiments

6336 GWh

Où trouver ces 27 % d'économie ?

- Mobilité décarbonée (38%)
- Rénovation du bâti (14%)
- Changements de pratiques et maîtrise de la demande en énergie (36%)



### DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

1 281 GWh

x 1,7 ↗

2 238 GWh

33,6% dont 14,6 % d'origine locale

Part des ENR&R dans la consommation énergétique :  
14,5% dont 5,3% d'origine locale dont :

Gaz et électricité d'origine renouvelable  
« dits verts » dans le mix national\* (495 GWh)

Agrocarburants (314 GWh)

Production locale d'ENR&R (472 GWh)

(907 GWh)

(355 GWh)

(975 GWh)

Détail des  
ENR&R

Une production photovoltaïque quadruplée

Biomasse solide	41% (195 GWh)
Pompes à chaleur	37% (162 GWh)
Photovoltaïque	11% (54 GWh)
Biogaz	9% (43 GWh)
Chaleur fatale	2% (12 GWh)
Solaire thermique	1% (5 GWh)
Géothermie	<1% (1 GWh)

x 1,8 ↗

x 1,7 ↗

x 4 ↗

=

x 1,8 ↗

x 1,8 ↗

x 50 ↗

36% (353 GWh)

29% (279 GWh)

23% (219 GWh)

4,4% (43 GWh)

2% (22 GWh)

1% (9 GWh)

5% (50 GWh)

69% (150 GWh)  
18% (40 GWh)  
13% (28 GWh)

\* Le mix national désigne la répartition entre les différentes sources d'énergies utilisées pour la consommation énergétique de la France (gaz naturel, pétrole, nucléaire, énergies renouvelables...).



### TRIPLEMENT DES RÉSEAUX DE CHALEUR

1,6 millions de m<sup>2</sup>

x 3 ↗

desservent l'équivalent de 15 314 logements

65% de chaleur renouvelable  
(bois, géothermie, récupération de  
chaleur, photovoltaïque, ...)

+ 23 % ↗

5 millions de m<sup>2</sup>

desservent l'équivalent de 45 942 logements

80% de chaleur renouvelable

# AUGMENTER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



## Objectifs 2030

- Rénover 4500 logements par an (gain énergétique de 40%)
- Atteindre 20% du parc tertiaire rénové (niveau Bâtiment Durable Occitanie)
- Poursuivre l'accompagnement des ménages en situation de précarité (passer de 15% à 10%)

La rénovation énergétique des logements est un enjeu phare sur le territoire.

**Le guichet unique Rénov'Occitanie**, animé par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) permet aux propriétaires de bénéficier d'un audit gratuit, grâce à la prise en charge du reste à charge de 90 euros par la Métropole, et d'un accompagnement pour définir les travaux visant un gain minimal de 40% d'économies d'énergie.

**L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat** accompagne, d'autre part, les communes et le petit tertiaire.



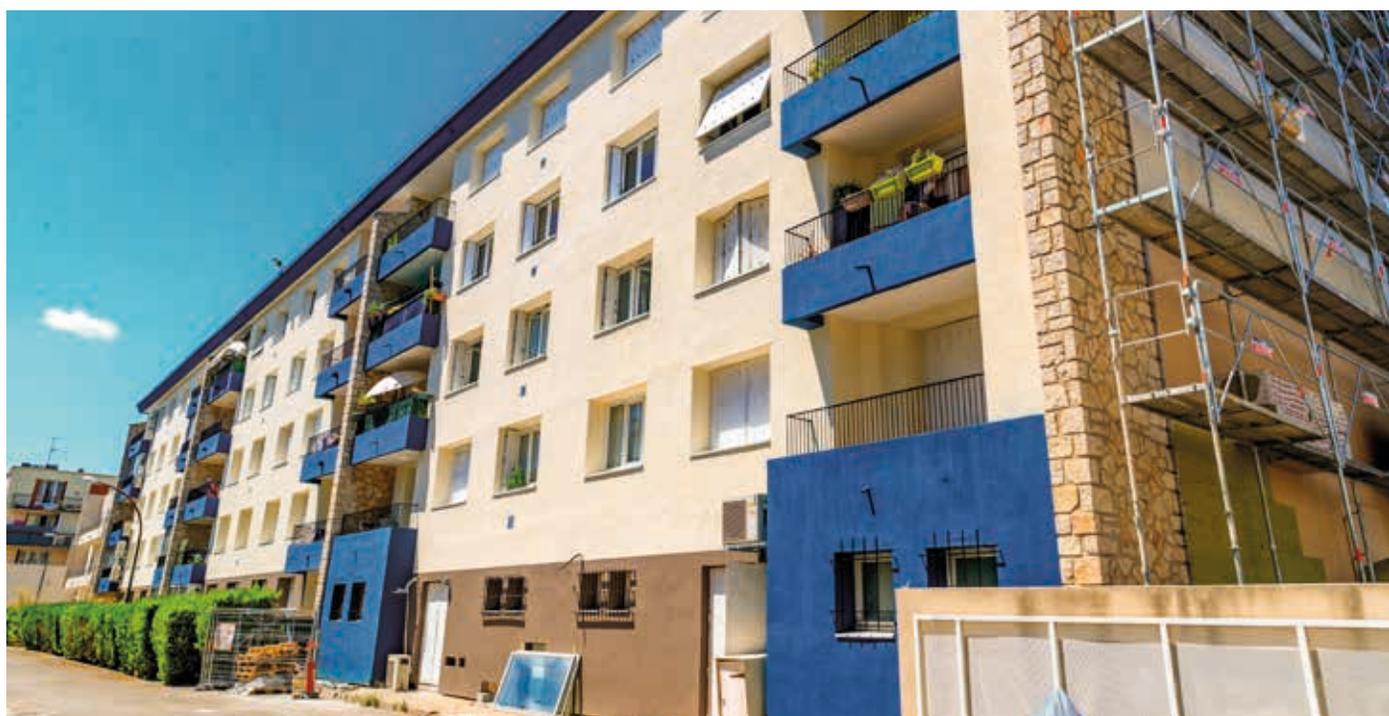
### + D'INFO :

[www.alec-montpellier.org/](http://www.alec-montpellier.org/)

**Une aide à la rénovation énergétique de 1300 €**, cumulable avec les dispositifs existants, aux propriétaires, copropriétaires, habitants ou bailleurs, d'un logement individuel ou en copropriété peut être attribuée sans condition de ressources.

### + D'INFO :

<https://www.montpellier3m.fr/renovationenergetique>





## DÉCARBONER LA MOBILITÉ EN SE DÉPLAÇANT AUTREMENT

### Objectifs 2030

- Atteindre 15% de part modale vélo
- 100% du parc de transports en commun décarboné
- Décarboner la mobilité professionnelle et les déplacements domicile-travail



La Métropole installe des bornes de recharge électriques dans les bâtiments métropolitains et accompagne également le développement des bornes électriques sur son territoire.

Afin de favoriser le report modal, Montpellier Méditerranée Métropole deviendra la première métropole française à mettre en œuvre la gratuité des transports pour ses habitants tout en étoffant son offre de service à partir du 21 décembre 2023.

Plusieurs possibilités sont offertes aux agents pour se passer de leur voiture personnelle pour leurs déplacements domicile-travail : prise en charge d'un abonnement transport en commun, prêt longue durée de vélo classique ou pliant, location longue durée de vélo à assistance électrique ou encore indemnité kilométrique vélo.

De même, pour les déplacements professionnels, la Métropole a engagé le verdissement de sa flotte en faisant l'acquisition de nombreux véhicules électriques (objectif passer de 8% de véhicules électriques de moins de 3,5 tonnes en 2019 à 49% en 2025) ou GNV et vélos à assistance électriques pour mettre d'abord en avant la politique de la collectivité sur le territoire.

**Pour obtenir son pass gratuit actuellement destiné aux résidents de -18 ans et + 65 ans ou le week-end :**

[www.tam-voyages.com](http://www.tam-voyages.com)

**Pour obtenir des aides à l'achat de vélos pour les particuliers et les professionnels en activité :**

[www.montpellier3m.fr/aidevelo](http://www.montpellier3m.fr/aidevelo)



# DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENEUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION



## Objectifs 2030

- Accroître de 33,6% la part des énergies renouvelables et de récupération consommées avec 14,6% d'origine locale soit une production supplémentaire de +75%
- Multiplier par 4 la production d'électricité via le photovoltaïque

Montpellier Méditerranée Métropole a mis au point un **cadastre solaire pour permettre d'identifier le potentiel solaire de la toiture des habitations ou bâtiments** et, ainsi, étudier la possibilité de produire de l'électricité avec la pose de panneaux solaires photovoltaïques.

**ACCÈS AU CADASTRE SOLAIRE :**  
[www.montpellier3m.fr/cadastresolaire](http://www.montpellier3m.fr/cadastresolaire)

**Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Climat** prévoit des mesures pour faciliter la production d'énergies renouvelables sur le territoire.

Les entreprises du territoire seront mobilisées pour accompagner le plan de développement du photovoltaïque et favoriser l'émergence de projets.

+ **D'INFO :** [www.montpellier3m.fr/plui](http://www.montpellier3m.fr/plui)



# DÉMULTIPLIER LE RÉSEAU DE CHALEUR



## Objectifs 2030

- Tripler le réseau de chaleur avec 5 millions de m<sup>2</sup> chauffés
- Atteindre 80% de chaleur renouvelable dans les réseaux publics

Un schéma directeur des réseaux de chaleur est en construction. Il vise notamment à étudier le potentiel d'extension des réseaux de chaleur et froid sur le territoire.

**POUR EN SAVOIR + :**  
[www.montpellier3m.fr/schemadirecteurenergies](http://www.montpellier3m.fr/schemadirecteurenergies)  
[www.montpellier3m.fr/pcaets](http://www.montpellier3m.fr/pcaets)

**CONTACT :**  
Mission Transition énergétique et climatique  
[transition.energetique@montpellier3m.fr](mailto:transition.energetique@montpellier3m.fr)  
04 67 13 62 19

**MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE**

50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier Cedex 2  
Tél. 04 67 13 60 00

Tramway 1, arrêts "Léon Blum" et "Place de l'Europe"  
Tramway 4, arrêt "Place de l'Europe"

